

Formation Initiale : l'OPPBTP forme les enseignants du BTS Management économique de la construction à la notion de prévention et performance

Partenaire de longue date de l'Education nationale, l'OPPBTP participe régulièrement à la rénovation des diplômes professionnels du BTP afin de veiller à ce que la prévention soit intégrée aux parcours de formation. Dans le cadre de leur partenariat, l'OPPBTP a introduit en 2021 la notion de Prévention et Performance dans le référentiel de compétences du BTS Management économique de la construction, qui forme chaque année 2000 étudiants à l'organisation et au suivi économique des chantiers. Pour accompagner l'intégration de cette nouvelle compétence dans le cursus de formation, l'Organisme a mis en place un dispositif de classe virtuelle à destination des enseignants concernés et leur fournit de nombreuses ressources documentaires qu'ils peuvent réutiliser clé en main avec les étudiants.

La prévention comme facteur de performance pour l'entreprise

Depuis 10 ans, l'OPPBTP mène des travaux approfondis ayant permis de mettre en évidence que les actions engagées en faveur de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail contribuent à la performance des entreprises. Sur le plan économique d'abord, investir en prévention permet de limiter les coûts directs et indirects liés à un sinistre. De plus, en favorisant des modes de production et une organisation plus efficace, en anticipant les aléas et les risques et en améliorant l'environnement de travail, la prévention des risques constitue un levier de performance globale pour l'entreprise, lui permettant de gagner en excellence opérationnelle et en compétitivité.

A la rentrée 2021, l'OPPBTP a donc intégré la dimension économique de la prévention au référentiel de BTS Management économique de la construction, afin de former les futurs économistes de la construction à ces notions.

Former les enseignants grâce à des classes virtuelles et des ressources pédagogiques variées

Pour initier les professeurs à cette nouvelle compétence du référentiel et leur permettre, à leur tour, de former efficacement les étudiants, l'Education Nationale a confié à l'OPPBTP la mise en place de classes virtuelles partout en France, suivant le découpage territorial de l'Education Nationale. La notion de performance économique de la prévention étant plus particulièrement abordée à partir de la deuxième année du BTS, l'objectif était de former l'ensemble des enseignants pour la rentrée 2022. Ainsi, depuis le début de l'année, cinq classes virtuelles organisées en deux sessions de 4 heures ont déjà été dispensées en direct et par groupe de 10 à 12 enseignants, dont une pour les professeurs d'Outre-Mer. Cinq autres doivent avoir lieu d'ici la fin 2022, de manière à former au total plus d'une centaine d'enseignants.

De plus, l'OPPBTP met à disposition des enseignants de **nombreuses ressources pédagogiques clé en main**, tels que des cas concrets d'entreprises, qu'ils peuvent intégrer aux projets des étudiants lors de leurs travaux de fin d'études.

De premiers retours très positifs

Les premiers retours des enseignants formés par les collaborateurs de l'OPPBTBTP sont très positifs. Le dispositif de classes virtuelles enregistre un **taux de satisfaction global excellent de 88%**.

Les enseignants déclarent être sensibles aux enseignements théoriques, mais surtout aux ressources pédagogiques pratiques mises à disposition, leur permettant de délivrer cet enseignement à l'ensemble des étudiants de BTS.

D'autres classes virtuelles seront créées dans les années à venir pour les nouveaux enseignants.

« Au travers de sa participation aux groupes de travail de l'Education Nationale pour la rénovation ou la création de diplômes du BTP, l'OPPBTBTP est très fier de contribuer à l'intégration de toutes les dimensions de la prévention des risques dans le cursus de formation des étudiants du BTP. Dans le cadre du BTS Management économique de la construction, nous nous réjouissons de pouvoir intervenir directement auprès des professeurs et de fournir les ressources documentaires nécessaires pour démontrer aux futurs professionnels du secteur que la prévention, ça rapporte. » déclare Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTBTP.

À propos de l'OPPBTBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTBTP propose des offres en présentielles et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielles et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com
Charlotte Breuil • c.breuil@clccom.com

OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
solange.delpech@oppbtp.fr